**Termes de référence**

**Recrutement de trois Experts Formateurs pour former les accompagnateurs socio-sanitaires sur l’éducation thérapeutique et soutien au traitement différencié, les droits humains, et les techniques de communication pour améliorer l’adhésion et la rétention en soin des personnes testées positives et mises sous traitement**

**Type de contrat :** Prestation de service
**Association : Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR)**

L’Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR), créée en 1968, est une association de volontaires à but non lucratif œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive (SSR) et promouvant les droits associés à travers un partenariat multisectoriel pour réaliser les engagements globaux. Elle offre et facilite l’accès à l’information et aux services SSR de qualité et centrés sur la personne, ainsi qu’à l’éducation sexuelle complète des jeunes dans toute leur diversité, en favorisant l’innovation. Elle est membre de la Fédération Internationale du Planning Familial (IPPF) – Région du Monde Arabe depuis 1969.

1. **Contexte de la mission :**

Le projet Fonds Mondial de la lutte contre la tuberculose, le paludisme et le SIDA, a pour but d’éliminer la transmission du VIH au sein des populations vulnérables grâce à des interventions axées sur la prévention et la prise en charge des populations les plus vulnérables affectées et/ou exposées au risque du VIH.

1. **Mission :**

Dans le cadre de la nouvelle subvention GC7 de ce projet et le partenariat de l’ATSR avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui est le récipiendaire principal de ce projet en Tunisie, l’ATSR, en tant que sous-récipiendaire du projet (SR), lance un appel à recrutement des trois experts formateurs pour former les accompagnateurs socio-sanitaires des SR partenaires sur l’éducation thérapeutique et soutien au traitement différencié, droits humains, et techniques de communication afin d’améliorer l’adhésion et la rétention en soin des personnes testées positives et mises sous traitement

1. **Objectifs de la mission :**

L’objectif de cette mission est de former les accompagnateurs socio-sanitaires (ASS) des SRs partenaires sur l’éducation thérapeutique et le soutien au traitement différencié, les droits humains et les techniques de communication afin d’améliorer leurs compétences et assurer par conséquence une meilleure adhésion et rétention en soin des personnes testées positives et mises sous traitement.

1. **Population cible :**

Les bénéficiaires de cette formation seront les accompagnateurs socio-sanitaires (ASS) travaillant avec les personnes vivant avec le VIH (PVVIH).

1. **Résultats attendus de la mission :**

Les résultats attendus de cette mission visent à fournir une formation de qualité, alignée sur les thématiques proposées dans le TDR comme suit :

1. Conception et préparation de la formation selon les modules définis.
2. Animation de la formation d'une journée par thématique avec une méthodologie interactive entre les différents formateurs et l’ATSR.
3. Accompagnement des participants à la formation pour renforcer leurs capacités dans les domaines de l’éducation thérapeutique, du soutien au traitement différencié, des droits humains et des techniques de communication pour améliorer l’adhésion et la rétention au traitement.
4. Rédaction d’un rapport de formation à l'issue de l’activité.
5. **Activités à réaliser :**

En concertation avec l’ATSR et, les trois consultant(e)s sont appelé (e). s à :

* **Préparer la formation** (1 jour) :
* Cordonner avec les autres formateurs les différentes parties de la formation
* Préparer le matériel pédagogique nécessaire (supports de présentation, exercices, etc.) et l’adapter le contenu de la formation aux contexte local et au niveau des participants.
* Finaliser la méthodologie de la formation (exposés théoriques, jeux de rôle, discussions de groupe, etc.).
* **Animer la formation** (1 jour par thématique) :
	+ Animer la session de formation selon le programme prévu.
	+ Assurer l’interaction et la participation active des apprenants.
	+ Fournir des exemples pratiques adaptés aux situations locales.
	+ Répondre aux questions et assurer un suivi des discussions.
* **Rédiger le rapport de formation** (1 jour) :
* Synthétiser les points clés abordés pendant la formation.
* Évaluer les résultats et les retours des participants.
* Proposer des recommandations pour améliorer les futures formations.
* Fournir des annexes, notamment les supports utilisés et les évaluations des participants.
1. **Thématiques des sessions :**
2. **Connaissances fondamentales sur le VIH/SIDA et les co-infections**
* Rappel des notions de base sur le VIH/SIDA
* Prévention de la transmission du VIH : stratégies de prévention combinée (préservatifs, PrEP...), réduction des risques, santé sexuelle et changement de comportement
* Tuberculose, hépatites et infections opportunistes : dépistage, traitement, prévention, interactions médicamenteuses et suivi spécifique
1. **Dépistage et prise en charge médicale**
* Tests de dépistage et index testing (dépistage des partenaires et membres de la famille des personnes nouvellement diagnostiquées)
* Traitement antirétroviral (ARV) : objectifs, mécanismes d'action, observance thérapeutique, effets secondaires et résistance
* Accompagnement dans le parcours de soins : information sur les traitements, aide à la prise de décision, soutien à l'observance et orientation vers les services adaptés
1. **Soutien psychosocial et accompagnement des PVVIH**
* Relation d’aide et écoute active : techniques de communication empathique, confidentialité et respect de la personne
* Soutien émotionnel et psychologique : gestion des émotions, anxiété, dépression, deuil et stress post-traumatique liés au VIH
1. **Rétention dans les soins et récupération des perdus de vue**
* Compréhension des raisons de l'interruption du suivi médical, conséquences sur la santé et risques de transmission
* Stratégies de récupération : techniques de contact, entretiens motivationnels, identification des obstacles et solutions personnalisées
* Collaboration avec les services de soins : établissement de liens avec les structures de prise en charge, facilitation du retour au traitement et continuité des soins
1. **Santé sexuelle et reproductive (SSR)**
* Informations sur la contraception : méthodes contraceptives pour les femmes et les hommes, planification familiale et prévention des IST
* Grossesse et VIH : dépistage, suivi de la grossesse, prévention de la transmission mère-enfant et allaitement
* IST : prévention, dépistage et traitement
1. **Rôle et éthique des ASS**
* Fonction d’un ASS : clarification des missions, responsabilités et limites de l'accompagnement psychosocial
* Éthique : respect de la confidentialité, non-discrimination et dignité des personnes
* Travail en équipe et en réseau : collaboration avec les professionnels de santé, associations et autres acteurs du terrain
1. **Accès aux soins et traitement du VIH**
* Droit à la santé pour les personnes vivant avec le VIH (PVVIH).
* Accès aux antirétroviraux (ARV) et à d'autres traitements médicaux.
* Droit à l'information sur la prévention du VIH et les traitements disponibles
* Lutte contre la stigmatisation et la discrimination : sensibilisation aux droits des PVVIH, recours juridiques et documentation des cas de violation des droits humains
1. **Profils recherchés**

Les formateurs doivent posséder les qualifications et compétences suivantes :

* Formation académique :
	+ - Master ou équivalent en santé publique, médecine, sciences sociales, psychologie, ou tout autre domaine pertinent.
* Expérience :
	+ - Au moins 5 ans d'expérience dans la formation en santé, notamment dans les domaines de l’éducation thérapeutique, du traitement différencié, des droits humains, et des techniques de communication en santé.
		- Expérience avérée en animation de formations et en gestion de groupe.
		- Expérience en formation de professionnels de santé et d'agents communautaires.
* Compétences spécifiques :
	+ - Excellente connaissance des enjeux liés à l'adhésion au traitement et à la rétention des patients sous traitement.
		- Bonne maîtrise des droits humains dans le contexte des soins et des traitements.
		- Compétences en communication interpersonnelle et en pédagogie.
		- Capacité à s’adapter à différents types de publics et à créer un environnement de formation inclusif et participatif.
* Avoir une patente
1. **Durée de la mission**

La mission des formateurs est organisée sur une durée moyenne de 3 jours en mars 2025 répartie comme suit :

| **Tâches** | **Charge** |
| --- | --- |
| Réunion de coordination avec l’ATSR et les experts  | ½ jour |
| Elaboration d’un programme détaillé de l'atelier, y compris la méthodologie pédagogique et les supports de formation | 1 jour |
| Animer de la formation par thématique  | 1 jour |
| Elaboration d’un rapport final incluant une évaluation de l’atelier, des recommandations et des pistes d’amélioration pour des formations futures | 1 jour |

1. **Soumission des Candidatures**

Les candidat.e s intéressé.e.s doivent soumettre les documents suivants :

* Un curriculum vitae détaillé.
* Une lettre de motivation expliquant leur compréhension de la mission et leur approche pour la réalisation de l'atelier.
* Une proposition financière indiquant les honoraires.
1. **Délai de Soumission**

Les personnes intéressées doivent soumettre ces documents, au plus tard le 27 février 2025 à 23h59, à l’adresse suivante : it@atsrtn.org

**Remarque** : A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.